

C.A.P. MÉTIER DE L'AGRICULTURE

Code RNCP 25306



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Diplôme Niveau 3



SUPPORT HORTICULTURE - MARAÎCHAGE



Formation
par Apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de

- Conduire des engins agricoles et utiliser des matériels
- Entretien des matériels, les engins et les équipements
- Communiquer en situation professionnelle
- Mettre en place et entretenir des cultures
- Produire des plants des fruits et des légumes

PUBLICS VISÉS / PRE-REQUIS

- Être âgé de 16 à 30 ans (15 ans après la 3ème)
- Être apte physiquement aux travaux d'extérieur
- Avoir un projet professionnel en horticulture-maraîchage
- Signer un contrat d'apprentissage dans le domaine professionnel

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE SÉLECTION

1. Pré-inscription en ligne



2. Entretien de positionnement pour

établir le parcours individuel de formation

3. Satisfaire à l'entretien de positionnement

4. Valider et signer le parcours individuel de formation

5. Signer un contrat d'apprentissage

CONTACT

Chargée de développement: 06-79-09-31-42

Standard CFA: 02-54-53-11-00

DÉLAIS D'ACCÈS

- Les candidatures peuvent être étudiées tout au long de l'année.
- Chaque contrat d'apprentissage comporte une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.

DURÉE ET MODALITÉ DE L'ALTERNANCE



Le parcours de formation est individualisé.

Le parcours complet comporte :

- 26 semaines de CFA soit 910h en 2 ans
- 78 semaines en entreprise soit 2 730h en 2 ans



Dans le cas d'un handicap reconnu, le CFA dispose d'une référente handicap qui se tient à votre écoute pour déterminer les aménagements nécessaires à votre situation.

LES ENTREPRISES SUPPORTS DE LA FORMATION

- Exploitation horticole, maraîchage
- Pépinière

FINANCEMENT / TARIFS

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités)
- Formation garantie par un contrat d'apprentissage financée par l'OPCO, le CNFPT, ou les Collectivités, ouvrant droit à une protection sociale

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

Grille nationale de rémunération des apprentis				
% SMIC	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans
1 ^{ère} année	27%	50%	53%	100%
2 ^{ème} année	39%	57%	61%	100%
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100%



Chiffres clés

Taux de réussite aux examens 2024 :

100% (20/20 candidats)

Taux de satisfaction 2024 :

95% (15/20 réponses)

Taux d'insertion 2024, à 6 mois :

100% (15/20 réponses)

C.F.A. de l'Indre

Route de Velles - CS 70529 - 36018 CHÂTEAUROUX CEDEX

Tél : 02-54-53-11-00 Mail : cfa.indre@educagri.fr www.naturapolis36.fr



PRINCIPAUX CONTENUS DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Champs de compétences CAP MA Horticulture-Maraîchage	SPS (Situations Professionnelles Significatives)	Finalités
Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	<ul style="list-style-type: none"> Vérification avant mise en route Conduite des engins agricoles en situation de travail 	Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité
Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	<ul style="list-style-type: none"> Entretien et petites réparations des engins et du matériel Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements 	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
Communication en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Signalement des anomalies après observation des cultures, des matériels, équipements et bâtiments Enregistrement et transmission des données aux travaux en cours 	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail
Mise en place et entretiens des cultures	<ul style="list-style-type: none"> Travaux d'implantation Application des produits phytopharmaceutiques Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux
Production de plants, de fruits et de légumes	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des végétaux Récolte et conditionnement 	Fournir des produits conformes en vue de leur commercialisation

Les compétences sont validées au travers de 12 épreuves CCF (Contrôle en Cours de Formation) et 1 épreuve terminale.
Le référentiel du diplôme est disponible sur le site <https://chlorofil.fr> rubrique référentiel du diplôme

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance entre les périodes d'entreprise et de CFA
- Reprise des situations professionnelles vécues en entreprise
- Accompagnement et suivi individuel par un tuteur
- Ateliers pédagogiques
- Travaux pratiques
- Visites techniques
- Formation en présentiel (et / ou distanciel en cas de situation particulière)

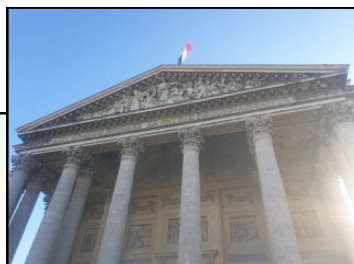
Pendant la formation...

ATOUTS DE LA FORMATION

CAP toutes options :

dans le cadre des modules généraux un projet citoyen est développé chaque année.

Le but est de mieux s'intégrer dans la société et de comprendre nos institutions.



AIDES

- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage
- Aide au permis de conduire
- Carte étudiant

Aides aux Entreprises

Aides de l'État pour les entreprises de moins de 250 salariés.
Son montant est de :

- 5 000€ maximum sur la 1ère année d'exécution du contrat.

CAP Horticulture-Maraîchage :

création d'une serre, travaux pratiques: bouturage et plantation



Après la formation...

Dans le secteur de l'horticulture et des productions légumières, l'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.